

Mobilisation Santé/Retraites Mondor répond par la répression

Mercredi 11 décembre 2019, les personnels des blocs opératoires organisent au sein de leur service une assemblée générale à 7h30, avant que ne débute le programme opératoire, afin de permettre un temps d'échange face aux différents conflits et l'organisation des mobilisations prochaines. M. Jérôme Pieuchard, nouveau DRH du G.H.U. Henri Mondor, informé de cette A.G. par l'encadrement, n'a rien trouvé de mieux que de s'y invité pour y menacer organisateurs et participants.

S'appuyant sur une note interne à l'AP-HP de 2015, reprenant elle-même des articles d'une loi de 1986, il qualifie de « sauvage » cette assemblée générale et décide de positionner en absence irrégulière toutes les personnes y étant présentes. Si cette réglementation, visant à limiter l'expression des fonctionnaires existe bien, elle n'a jamais été appliquée à Mondor et très peu à l'AP-HP. C'est donc par un « acte fort » que veut marquer son « autorité » cette nouvelle direction.

Ce nouveau DRH avait déjà refusé tout dialogue lorsque que l'intersyndicale SUD-CGT-CFDT l'avait rencontré, mardi 26 novembre, pour négocier les retraits sur salaire suite à la mobilisation massive du 14 novembre, superbe manifestation santé.

Ce monsieur applique, en digne représentant de l'Etat, comme désormais dans la plupart des manifestations parisiennes, la répression face à la liberté d'expression.

Ce monsieur se targue de n'appliquer que la réglementation en vigueur. Il a pourtant été bien moins zélé à appliquer la réglementation quand il y a deux mois une infirmière anesthésiste s'est fait agresser par un chirurgien orthopédiste ou encore il y a un mois et demi quand il a été découvert de l'amiante dans un service de l'hôpital Henri Mondor (l'Unité Pharmaceutique des Dispositifs Médicaux Stériles) etc... C'est une application de la réglementation à géométrie variable, comme ça l'arrange.

Ni les personnels, ni SUD Santé, ne se laisseront intimider par une direction aux ordres d'un Etat maltraitant et répressif.

Créteil, mercredi 11 décembre 2019

contacts

Eric TRICOT
David JACQUELIN
Laurence DESLANDES